

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	29 (1900)
Heft:	6
Rubrik:	Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCES

Conférence du corps enseignant gruyérien, le jeudi 3 mai, à Bulle

Le 3 mai écoulé, par une belle journée de printemps, le corps enseignant du V^{me} arrondissement était convoqué en conférence officielle au pensionnat de Bulle. De bonne heure déjà, les membres affluent de toutes parts, tout contents de se sentir déchargés des soucis de la visite et de respirer à pleins poumons les premières senteurs d'une nature en réveil.

A 9 heures précises, ainsi que l'indiquait l'ordre du jour, la séance commence.

M. le Président nous adresse ensuite quelques paroles sur le semestre qui vient de finir et sur le but principal de la conférence générale du printemps.

Parmi les observations qui vont suivre, nous dit M. l'Inspecteur, chaque maître en prendra la part qui lui revient, car il est tout naturel qu'elles ne s'adressent pas à tous également. S'il y a des maîtres qui, comprenant toute l'importance de leur mission, travaillent consciencieusement, il en est, par contre, quelques-uns qui semblent ignorer totalement la gravité de leurs devoirs. Cela prouve que ces maîtres ne sont pas dans leur véritable carrière ; aussi feraient-ils mieux de quitter l'enseignement et d'embrasser un état qui réponde mieux à leurs aptitudes. Pour mon compte, c'est toujours avec peine que je fais ces observations et mon plus grand désir serait de vous voir tous en 1^{re} classe et n'avoir ainsi que des éloges à vous adresser.

Le protocole de la dernière séance est approuvé sans observation et complété par les communications suivantes de M. le Président :

Gymnastique. — Les maîtres auront probablement pris connaissance dans le *Bulletin* de la réponse donnée par la Tit. Direction de l'Instruction publique à la lettre qui lui a été envoyée en novembre dernier au sujet de l'enseignement de la gymnastique pendant le semestre d'hiver. Chaque maître voudra, par conséquent, faire en sorte que le minimum de 60 heures soit atteint.

Pendule. — Les communes qui n'ont pas encore procuré la pendule prévue à l'art. 94 *litt. f.* du *Règlement général* feraient bien de ne pas se presser afin qu'elles puissent se conformer au modèle qui sera adopté par le Dépôt central ; ce sera très probablement le système de pendules en usage dans les bureaux des télégraphes.

Perception de l'argent du matériel. — M. le Président nous lit les art. du *Règlement* concernant la perception de l'argent du matériel scolaire et nous apprend que des plaintes lui sont parvenues au sujet de certains maîtres qui haussaient le prix du matériel. Il nous apprend de plus qu'ensuite d'une décision de la Direction de l'Instruction publique au sujet d'une difficulté pendante entre un instituteur et la commune, le premier n'est nullement tenu de faire cette perception. Toutefois, liberté est laissée aux maîtres pour le cas où les communes tiendraient à ce qu'ils continuent de faire cette perception.

Cours de perfectionnement. — Le programme du cours de perfectionnement est actuellement en impression ; il sera transmis aux maîtres très prochainement. A l'avenir, il y aura, à l'issue de l'examen officiel du printemps, un examen pour les élèves du cours du soir. Ce sera là, croyons-nous, une mesure qui stimulera le zèle de nos élèves et dont les effets ne manqueront pas d'influer d'une manière efficace sur les résultats des examens des recrues.

Question mise à l'étude. — J'ai été mécontent, nous dit M. le Président, de l'indifférence qu'on a mise à traiter une question aussi importante que celle qui sera discutée à la réunion cantonale d'Estavayer. J'ai cru bon de retarder de 15 jours le délai fixé pour la remise des travaux individuels, mais tout a été inutile. — Il est juste aussi que j'adresse des remerciements bien mérités aux maîtres qui ont fait le travail et qui, pour la plupart, ont traité la question avec beaucoup de soin. — Le rapporteur de district a été désigné par le sort. Le sort est tombé sur M. Corboz, instituteur à Broc, qui s'est bien acquitté de sa tâche.

M. le Président nous fait part des regrets de M. le Préfet, empêché de participer à notre séance.

On passe ensuite aux *traclands* suivants mis à l'ordre du jour :

- 1^o Compte rendu général des examens officiels en 1900 ;
- 2^o Répartition du programme pour l'année 1900-1901 ;
- 3^o Plan des conférences partielles en 1900-1901 ;
- 4^o Examens de gymnastique. — Divers.

I. Compte rendu général des examens officiels en 1900

M. le Président croit tout d'abord utile de nous donner lecture de la partie générale de son rapport pour l'année passée, lecture qui aura l'avantage de nous rappeler certaines observations faites en conférence et malheureusement trop vite oubliées, surtout en ce qui concerne les demi-jours de classe. Le minimum réglementaire est de 150 demi-jours pour le semestre d'été. Or, M. l'Inspecteur a dû constater avec peine qu'un trop grand nombre d'écoles avaient à peine atteint la centaine.

M. le Président nous parle encore de la question de l'augmentation des traitements. Le projet de loi sera prêt pour la prochaine session de novembre.

a) *Aspect de la salle.* — En général, l'aspect des salles de classe laisse peu à désirer. Quelques murs auraient cependant besoin d'être blanchis à la chaux. Dorénavant, les maîtres en défaut auront leur note baissée, car l'art. 91 du nouveau *Règlement* nous arme suffisamment de ce côté-là.

b) *Matériel de classe.* — Sauf le pupitre du maître, les bancs des élèves et l'armoire, tout le matériel doit être procuré au Dépôt. Certains pupitres sont tout à fait trop petits et ont besoin d'être remplacés ; dans ce cas, je prie les maîtres de bien vouloir me demander un modèle. Quant à l'armoire destinée à recevoir le musée scolaire, attendons, avant de la commander, les directions qui seront données à Estavayer.

c) *Organisation des classes.* — Elle est défectueuse dans certaines écoles où l'on trouve les cours inférieur et moyen tout à fait trop chargés, cela au détriment du cours supérieur. D'une manière générale, le cours inférieur doit comprendre les enfants de 7 à 9 ans, le cours moyen, ceux de 9 à 11 ans et le cours supérieur, ceux de

11 à 16 ans. Toutefois, je vous accorde toute latitude de laisser 3 ans au cours inférieur certains élèves peu doués et dont le développement intellectuel ne permet pas leur promotion au cours moyen. En tout cas, le terme de 3 ans ne doit pas être dépassé pour le même cours. Il faut que l'élève arrive nécessairement au cours supérieur ; ce n'est que là que les émancipations peuvent et doivent s'effectuer. Il n'y a d'exception que pour les cas d'idiotisme dûment reconnus par certificat médical que vous devez toujours exiger quand il y a doute.

d) Registres. — J'ai été étonné de trouver dans mes visites des registres matricules qui n'étaient pas du tout au courant. Le registre des absences laisse aussi souvent à désirer. Ici, les élèves doivent être disposés par cours et d'après l'année de naissance en commençant par les plus âgés. Pour le 30 novembre prochain, j'exigerai que les folios 30 à 35 de ce registre soient complètement à jour.

e) Journal de classe. — Ce journal est très bien tenu par beaucoup de maîtres ; chez d'autres, par contre, il est mal tenu. Ici, nous pouvons parfaitement appliquer l'axiome : « Tant vaut le journal, tant vaut la classe ».

D'une manière générale, nous dit M. le Président, j'ai trouvé les cours supérieurs et inférieurs bons et les cours moyens médiocres sauf 3 ou 4 exceptions.

Cette infériorité à peu près générale de nos cours moyens a plusieurs causes ; elles doivent être recherchées :

1^o Dans le manque de travail et d'exercices écrits bien faits ; beaucoup de maîtres ne se soucient pas assez des élèves de ce cours qu'ils abandonnent plus ou moins à eux-mêmes. Les deux cours inférieur et moyen doivent faire l'objet de la sollicitude spéciale du maître pendant le semestre d'été. C'est le moment propice pour l'avancement de ces deux cours ;

2^o Dans notre manière d'enseigner ; on est généralement porté à supposer les élèves du cours moyen au même niveau que ceux du cours supérieur ; de là vient que notre enseignement est trop abstrait ;

3^o Dans le manque d'intuition ; parce qu'on s'adresse au cours moyen, on se croit dispensé d'employer les moyens intuitifs ; c'est là une grande erreur que l'établissement du musée scolaire aura l'avantage de faire disparaître ;

4^o Dans les difficultés vraies et réelles que présente le livre de lecture du II^{me} degré. Ici, M. le Président nous fait part de certaines correspondances qui ont été échangées au sujet de la refonte de ce manuel. Or, cette refonte ne sera possible que lorsque tous les exemplaires de l'édition actuelle seront écoulés.

f) Histoire sainte. — Cette branche marche bien. Il y a beaucoup de premières notes, peu de deuxièmes.

g) Enseignement intuitif. — Cette enseignement laisse encore trop à désirer ; espérons que ça ira mieux une fois que nos musées scolaires seront établis. Sachons rendre nos leçons plus attrayantes en y mettant tout l'intérêt possible et en ayant soin d'expliquer tous les termes techniques. Quant au musée scolaire, il faut que le maître l'établisse lui-même ; c'est une chose tout à fait simple à obtenir : il n'y a qu'à vouloir.

h) Lecture-Récitation. — Elle va bien en général. Cependant on s'attache beaucoup trop aux mots et on perd ainsi le fil des idées. Le compte rendu devient alors difficile, presque nul. N'oublions pas

que l'analyse est un puissant moyen pour acquérir l'ordre et la justesse dans la disposition des propositions. La récitation manque quelquefois de naturel.

i) Grammaire-Orthographe. — Voici toujours le côté faible de nos écoles. Les exercices écrits bien faits font défaut, particulièrement au cours moyen. Par contre on abuse des dictées et des exercices d'analyse grammaticale écrite ; celle-ci ne doit être qu'un moyen de contrôle pour s'assurer si l'élève a compris telle ou telle règle. Il faut la faire surtout oralement. Dans l'étude des règles grammaticales, il faut suivre l'Appendice et ne pas sauter d'un chapitre à l'autre sans ordre. Sachons agir méthodiquement ; allons graduellement, lentement, mais sûrement.

j) Rédaction — En général, elle va bien. Néanmoins, nous sommes les derniers pour ce point, non pas à cause de la composition elle-même, mais à cause de l'orthographe.

k) Ecriture. — Les résultats sont bons ; les cahiers sont ordinairement bien tenus. Quelques maîtres pourraient cependant apporter un contrôle plus sérieux aux exercices écrits.

l) Branches civiques. — Ce sont les branches qui marchent le mieux ; c'est pour ce motif que l'inspecteur n'a pas insisté sur ce point le jour de l'examen officiel.

m) Chant. — M. l'Inspecteur a été satisfait sur ce point.

n) Dessin. — Les résultats sont bons. Toutefois on suit la méthode d'une manière trop servile. De plus, quelques maîtres ne se sont pas gênés d'exhiber des cahiers faits ces années passées. Aussi, à l'avenir j'exigerai que tous les exercices de dessin soient datés à l'exemple des exercices de langue dans le cahier unique.

Pour finir ce tractandum, M. le Président recommande à la sollicitude des maîtres les élèves du cours moyen. L'élève qui passe du cours inférieur au cours moyen franchit un pas pénible. Il faut donc veiller de très près à la transition. Voilà aussi pourquoi il faudra en règle générale laisser les élèves trois ans au cours inférieur pour attendre le développement intellectuel nécessaire. Ne leur imposons pas non plus, comme devoirs de rédaction, des exercices trop difficiles, tels que ceux qui consistent dans l'imitation servile des chapitres du livre de lecture dont le style est trop relevé ; recherchons en tout premier lieu la simplicité.

II. Répartition du programme pour 1900-1901

M. le Président donne une lecture rapide du programme pour l'année scolaire 1900-1901, programme qui sera publié, par ses soins, dans le *Bulletin*. Nous nous abstenons donc d'en faire mention ici.

III. Plan des conférences partielles

Voici l'horaire complet qui a été tracé par M. l'Inspecteur pour la tenue des conférences régionales dans le V^{me} arrondissement scolaire pour la nouvelle année scolaire.

<i>Noms des Cercles</i>	<i>Mai</i>	<i>Novembre</i>	<i>Décembre</i>	<i>Janvier.</i>
Basse-Gruyère	21	12	17	14
Deux-Rives	15	13	18	15
Vaulruz	19	17	22	19
Charmey	18	16	21	18
Haute-Gruyère	16	14	—	16

Il y aura dans chaque séance une leçon d'application sur la grammaire et l'orthographe ; elle comprendra la leçon proprement dite, l'exercice écrit y relatif et la correction. Le maître chargé de la donner sera désigné par le sort. Le maître qui reçoit la conférence transmettra, huit jours à l'avance, l'objet de la leçon au secrétaire qui en avisera à son tour les autres membres. Les dames sont invitées à assister aux séances.

4^o *Examens de gymnastique.* — Les examens de gymnastique auront lieu au mois de juin, aux dates et localités ci-après désignées :

Samedi 9 juin, à Vaulruz, pour le cercle de Vaulruz.

Lundi 11 juin, à Charmey, pour le cercle de Charmey.

Mardi 12 juin, à Albeuve, pour le cercle d'Albeuve.

Mercredi 13 juin, à Broc, pour le cercle de Gruyère.

Vendredi 15 juin, à Marsens, pour le cercle de Vuippens.

Samedi 16 juin, à Hauteville, pour le cercle de La Roche.

L'examen commencera partout à 2 heures précises du jour. Les rapports de gymnastique devront être remplis et expédiés aussitôt après l'examen.

5^o *Divers.* — 1^o M. le Président attire notre attention sur les prochaines visites d'automne. Elles auront principalement pour objet : éducation, discipline ; enseignement, méthodes, cahiers ; registres, inventaire ; maison d'école et abords ;

2^o Le produit de la prochaine quête scolaire en faveur de l'Orphelinat Marini sera remis à la conférence régionale de novembre, la conférence générale d'automne étant supprimée ;

3^o L'assemblée ratifie la décision déjà prise par les membres actifs de la Société de chant concernant la participation à la fête cantonale d'Estavayer. La course se fera en break pour le prix très avantageux de 3 fr. Les membres passifs qui voudront prendre part à la course sont priés de s'annoncer à M. le Président au moins huit jours à l'avance ;

4^o Ne dispensions jamais un élève de l'école sans qu'il soit porteur d'un certificat d'émancipation.

M. le Président remercie l'assemblée de l'attention qu'elle a apportée à la séance d'aujourd'hui ; il nous souhaite bon courage pour la nouvelle année scolaire qui vient de commencer et lève la séance à 12 heures et demie.

Botterens, le 16 mai 1900.

THORIMBERT, D., *secrétaire.*

Programme à parcourir pour l'année 1900-1901

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Ancien Testament aux trois cours.

I. Cours inférieur

Pour toutes les branches : le programme général, 1^{re} année.

II. Cours moyen et supérieur

Lecture. II^{me} cours : Règnes végétal et minéral. — Lettres. — Les parties géographique et historique sont reprises chaque année.

N.-B. — Ne jamais omettre l'exposé intuitif avant la lecture du chapitre. Se servir de l'objet plutôt que de son image chaque fois que la chose est possible.

II^{me} cours. Lectures littéraires, p. 59-147 en laissant de côté quelques chapitres les plus difficiles. Lectures scientifiques, p. 571 à la fin.

Géographie

II^{me} cours. Toute la partie géographique du livre de lecture, II^{me} degré.

III^{me} cours. Page 245-320 du III^{me} degré de lecture.

Histoire

II^{me} cours. Toute la partie historique du livre de lecture du II^{me} degré.

III^{me} cours. Pages 149 191 du III^{me} degré de lecture.

N.-B. — 1^o Les branches non mentionnées seront enseignées d'une manière conforme aux indications du programme général.

2^o Les élèves qui solliciteront l'émancipation avant l'âge seront questionnés sur *tout* le programme. Ils devront être prêts à lire et à rendre compte de n'importe quelle partie du livre de lecture du III^{me} degré.

3^o La dictée sera extraite de la III^{me} partie *litt. B.* intitulée : « Règne végétal » dans le livre de lecture du II^{me} degré.

Bulle, 22 mai 1900.

F. OBERSON, *insp.*

II

Echo des Conférences régionales dans la Gruyère

Mardi 15 mai, les instituteurs du cercle des Deux-Rives étaient réunis à Villarvolard pour prendre part à la première conférence régionale de l'année scolaire 1900-1901. Des 10 instituteurs convoqués, un seul est absent pour cause de maladie. La présence de M. l'Inspecteur au milieu de nous prouve l'importance de notre réunion.

But de la Conférence : familiariser les maîtres avec l'enseignement de la grammaire par le moyen du livre unique.

Voici, en résumé, comment se passe la séance. D'abord, le maître de l'école visitée fait lui même la classe pendant une heure en suivant son ordre du jour. Puis, à 2 heures, l'un des maîtres présents, désigné par le sort, donne une leçon de grammaire sur *le pronom*. Vient ensuite un exercice écrit, enfin la correction de ce devoir.

La classe terminée, on procède à la critique des leçons. Chaque membre est appelé à porter son jugement sur l'état de la salle (éclairage, aérage, chauffage) le matériel d'école, les registres, la tenue du maître et ses procédés, et celle des élèves ; on termine par la critique de chaque leçon, suivie des directions de M. l'Inspecteur et enfin par les propositions individuelles.

Prière avant la classe. — Les maîtres présents sont unanimes à reconnaître que, dans la plupart des écoles les élèves prient mal : on va trop vite et on dénature les mots. Il est donc important de veiller sur l'enfant lorsqu'il commence à réciter ses prières.

Aspect de la salle de classe. — M. l'Inspecteur attire notre attention sur l'ordre qui doit régner dans la salle d'école. Toute carte non employée doit être roulée.

Tenue des registres. — Voici encore un point important ; c'est un moyen de contrôle ; il faut classer les élèves par cours. Si les registres sont bien tenus, nous dit M. l'Inspecteur, d'un coup d'œil on peut se rendre compte de l'état de la classe. Il ne sera peut-être pas inutile, pour les jeunes maîtres, de rappeler que le congé de 5 mois commence le 1^{er} juin et celui de 4 mois le 1^{er} juillet.

Tenue du maître et ses procédés. — Si dans notre classe nous avons un élève peu doué, il faudra lui consacrer tous nos soins. Si nous le délaissions, il croira qu'il est incapable d'apprendre ; il ne fera aucun effort et même il aura peut être horreur de l'étude. Cela ne veut pas dire cependant qu'il faille négliger un cours à cause d'un élève.

La division des cours est une chose capitale. Le programme actuel ne permet plus de réunir deux cours pour la lecture, l'histoire et la géographie. L'admission des élèves avant l'âge légal soulève une longue discussion. Chacun admet qu'il est préférable de s'en tenir à la loi.

Leçon de lecture, chapitre 36, page 198 (II^{me} degré).

Marche de la leçon. — Le maître raconte simplement le chapitre ; il emploie le tableau noir pour mieux se faire comprendre, puis il lit lui-même un alinéa que l'un des élèves répète à son tour.

Compte rendu, explication des mots, analyse et lecture d'ensemble, voilà la marche de la leçon.

Critique. — A la suite de la discussion qui s'est engagée et à laquelle plusieurs maîtres ont pris part, M. l'Inspecteur veut bien nous donner quelques directions importantes. Les leçons doivent être animées ; le maître doit corriger l'élève de sa lecture chantante et surtout penser qu'une leçon de lecture n'est pas un exercice de grammaire : chaque chose en son temps. Autrement la lecture proprement dite serait négligée.

Un devoir écrit, faisant suite à la lecture, est d'abord préparé oralement. Il consiste à changer chaque phrase du chapitre lu.

Ici se place une remarque très importante pour tous. Si l'on veut employer fructueusement le livre de lecture pour l'enseignement de la grammaire, il ne s'agit pas de donner, comme devoirs, les exercices indiqués à la suite de chaque chapitre lu. Ceci serait très bien si l'on parcourait chaque année tout le livre (II^{me} degré), dans ce cas rien de plus facile, le chapitre de lecture et l'exercice de grammaire correspondraient parfaitement. M. l'Inspecteur nous recommande aussi de ne pas abuser des questions socratiques.

Leçon de grammaire. — Première leçon sur le pronom. Le maître écrit d'abord un exemple au tableau noir, puis il amène l'élève à trouver le mot qui remplace les noms dans une phrase. Prenant ensuite en mains le livre de lecture, les élèves cherchent les pronoms de tel chapitre. Un devoir est donné : il consiste à trouver les pronoms et les noms remplacés.

Critique. — Quelques remarques suivent la critique de cette leçon. Les voici : tirer les exemples autant que possible du livre de lecture, se servir du chapitre lu pour l'exercice écrit, éviter de prendre des poésies comme thème d'une première leçon de grammaire.

Une leçon de lecture au cours inférieur termine la séance.

Il est 5 heures ; la partie récréative commence. Pendant que la pluie tombe fine et serrée, nous, les heureux pédagogues, sommes réunis autour d'une table bien chargée ! Le cliquetis des couteaux seul retentit, de rares paroles sont échangées : c'est qu'on a faim ! A mesure que l'appétit se calme, les voix vont *crescendo*. De quoi parle-t-on, vraiment ? De grammaire, de livre unique, des Anglais, des boers ; que sais-je encore ? De tout un peu, comme vous le voyez ! La gaîté règne au sein de notre réunion. Il est si doux de s'entretenir avec d'anciens compagnons d'études, d'écouter leurs récits, de profiter de leur expérience !

BARBEY S. inst.